



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE L'OISE

Parc naturel régional

17 NOV. 2008

Oise - Pays de France



PREFECTURE DE L'OISE

Monsieur le Préfet

1 place de la Préfecture

60000 BEAUVAIS

Nos réf. : GHO/MM/DV/958/08

Agnetz, le 13 novembre 2008

Monsieur le Préfet,

Nous venons d'apprendre la construction d'une centrale à gaz sur le haut de la commune de VERBERIE, si nous n'avons pas à nous prononcer sur l'opportunité d'une telle centrale par contre l'emplacement choisi est loin d'être opportun puisqu'il se situe pratiquement sur le bio corridor qui relie les forêts d'Halatte et de Compiègne, seul point de passage des cervidés avec celui de Droizelle.

Une construction d'une telle ampleur sur plus de trente hectares, avec des cheminées de plus de cinquante mètres de haut avec un éclairage de nuit constant perturbera sans aucun doute l'état sanitaire des populations de cervidés de la forêt d'Halatte.

Nous nous étonnons de l'implantation de cette centrale sur une zone Natura 2000, d'autant qu'une tranchée descendra jusqu'à la rivière Oise pour permettre l'enfouissement des canalisations qui alimenteront en eau cette centrale.

De plus vous n'êtes pas sans savoir que Verberie est une cuvette propice aux zones de brouillard et que les vapeurs d'eaux dégagées accentueront ce phénomène.

En conséquence de quoi nous sommes formellement opposés à l'implantation de cette centrale à gaz sur ce site d'autant que les directives du gouvernement nous invitent à sauvegarder la biodiversité.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations les meilleures.


Le Président,
Guy HARLE D'OPHOVE

Copie à : PNR
Mairie de verberie
Conseil général
DDAF
Association de protection du site